

L'Adresse

On ne le dira jamais assez: en deux ans, les armes à feu ont tué en sol américain plus de citoyens que la guerre du Vietnam n'a coûté en pertes de vie.

Aux États-Unis, sous la pression de la sinistre statistique annuelle de 24 000 homicides par revolvers et pistolets, l'administration Clinton s'apprête maintenant à passer de nouvelles réglementations de filtrage de la mise en marché des armes. Les homicides et les décès causés par les armes à feu au Canada n'ont pas atteint l'ampleur de l'hécatombe américaine, mais encore chaque année, 1 400 Canadiens sont tués par une arme à feu.

Je crois que, même avec ses criantes imperfections, notre système de contrôle des armes à feu, opposé à la libre circulation à l'américaine, fait toute la différence lorsqu'on mesure la qualité de vie dans les villes canadiennes; il a contribué plus que d'autres facteurs à renforcer le tissu social du Canada. Et même si une seule vie était sauvée parce qu'un individu violent, irresponsable ou désespéré n'aurait pu se procurer une arme à feu, nous aurions atteint notre objectif. J'en ai pour preuve additionnelle un rapport de la Direction générale de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice, produit en juillet 1992, qui établit une nette corrélation entre la quantité d'armes à feu en circulation et le taux de suicide par 100 000 habitants au Canada.

Selon les auteurs de ce rapport, depuis l'instauration des mesures législatives et réglementaires de contrôle des armes à feu en 1977, le taux de suicide a très sensiblement chuté. Nous avons sous la main d'innombrables rapports et mémoires qui établissent un lien direct entre la possession d'une arme à feu et son utilisation à des fins illégitimes, dont résultent des pertes de vie humaine. Le ministère de la Justice a tous ces rapports.

Il faut maintenant dépasser l'étape des rapports qui se répètent dans l'unanimité sur la nécessité de contrôles plus sévères. Il faut légiférer pour la protection de la démocratie. Nous devons protéger notre démocratie, monsieur le Président, cette démocratie qui ne repose pas sur la force des armes, mais sur la volonté populaire seule par laquelle nous sommes réunis dans ce Parlement pour exprimer nos différences de façon civilisée.

Par ailleurs, une autre question sociale moins actuelle mais tout aussi pertinente a été soulevée par la production, quelques jours après les dernières élections, du rapport d'une commission royale formée à l'improviste par la précédente administration. Comment l'actuel gouvernement peut-il ignorer totalement les nombreuses critiques du public à la suite du rapport Baird, déposé par la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction?

Nous avons tous constaté que le mandat de cette commission n'a abouti qu'à un rapport périmé, au surplus largement dénoncé dans ses conclusions. Nous aurions au moins aimé entendre de ce gouvernement s'il est vrai que les contrôles budgétaires figurent encore en tête de liste de ses préoccupations, une déclaration de principe sur l'inutilité de dépenses publiques consacrées à de telles commissions royales.

Le discours du Trône nous annonce quelques programmes de nutrition prénatale à l'intention des femmes enceintes à faible revenu. Mais a-t-on entendu la moindre allusion à une politique globale sur la fertilité qui pourrait s'inspirer ou se démarquer de la conclusion du rapport?

Positivement, cette commission qui a déposé son rapport avec deux années de retard a pourtant appelé l'attention sur des faits contemporains et mis en garde contre les abus commerciaux de la grande industrie, et les pratiques dangereuses sur lesquelles nous devons immédiatement intervenir. Sous d'autres aspects, ce rapport propose de véritables empiètements sur les juridictions provinciales dans les secteurs de la santé. La création d'une agence fédérale chargée d'occuper tout le champ de la réglementation des techniques de reproduction tomberait comme un pavé dans la mare constitutionnelle.

• (1635)

Selon nous, ce rapport imparfait, produit au coût prohibitif de 28 millions de dollars, en ces années de drame économique, est déjà dépassé par les nouvelles données scientifiques.

Ce gouvernement n'a pas encore dénoncé le rapport Baird. Il y a tout lieu de croire qu'il cautionne la pratique des précédentes administrations, qui ont préféré pousser sous le tapis d'une commission royale le règlement des questions urgentes que posaient les situations nouvelles vécues par notre société.

L'infertilité est un drame pour plusieurs femmes et pour les couples qu'elle affecte. C'est un drame qu'on vit différemment d'une province à l'autre, et d'un milieu social à l'autre. C'est un drame actuel que l'industrie et ses puissants lobbys tentent de récupérer sur des objectifs qui n'ont rien à voir avec la légitime aspiration des humains à se reproduire dans la dignité et le respect de la personne.

Nous croyons que le gouvernement doit intervenir rapidement pour éviter de légiférer plus tard sur le fait accompli. Sur ces questions et sur toutes les autres préoccupations sociales, économiques et politiques des Canadiens, nous attendions des indices, des messages et des preuves de volonté radicale d'intervention de l'État. Mais, en toute déférence pour tous les députés de ce Parlement, je vous prie de noter ma profonde insatisfaction devant l'abdication du parti ministériel sur ses responsabilités sociales, sa fatigue prématurée lorsqu'il est confronté au drame des finances publiques et son évidente absence de perspective sur l'ensemble des attentes des citoyens du Canada et de ses régions.

[Traduction]

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la députée. Je voudrais l'interroger au sujet de sa proposition concernant l'enregistrement des armes à feu. Je conviens qu'il y a lieu de modifier la loi sur les armes à feu, mais la députée se rend-elle compte de ce qu'elle demande au gouvernement de faire? Ne sait-elle pas que d'autres pays ont déjà pris des mesures de ce genre? Je songe, entre autres, à la Nouvelle-Zélande, où le processus d'enregistrement s'est complètement écroulé, ce qui a coûté des millions de dollars aux contribuables et entraîné un problème de logistique insurmontable.

La députée pourrait-elle dire à la Chambre de quelles études elle s'inspire pour étayer son opinion qu'il faudrait enregistrer toutes les armes à feu? Soyons réalistes! Il s'agit là d'une tâche impossible! Et puis, cette mesure ne violerait-elle pas le droit à la propriété?